

RUANDA-URUNDI

Frs 598,50

t vérité et porté en dépense

... L. C. N° 8 du 5/10/56

Le Comptable Territorial, 931.

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) cinq cent, nonante huit francs soix
motif (2) sal. journalier (mois d'octobre
entretien Gîte Lukumba - Doloma
(1/10/56 - 2/10/56)

RUHENERI



16794

Sal. 598,50

Fci 5,-

598,50

A Ruhengeri, le 5/10/56
Le (3) CT 9:11

Livre de caisse n°

Vu payer : Le ou les témoins,

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge de l'article

du et inscription à la fiche mod. 1 ter n°

Voir pour approbation, vérification et imputation à charge de l'article
du et inscription à la fiche mod. 1 ter.
Le 5/10/56
RUHENERI 20/10/56

Le Sous-Gestionnaire des Crédits.

A.T.

(1) En toutes lettres.

(2) Motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) Chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établi le bon.